ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2011-02-052/MJ du 16 février 2011 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination d'un membre du groupe chargé de l'examen des déclarations d'intérêts au sein du comité de validation des recommandations de bonne pratique

NOR : *ETSX1130190S*

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant délibéré en sa séance du 16 février 2011,

Vu le décret du 20 décembre 2004 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé et du président du collège ;

Vu le décret du 31 janvier 2011 portant nomination du président et des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision n° 2009-11-082 portant règlement intérieur du comité de validation des recommandations de bonne pratique, modifiée par décision n° 2010-02-004/MJ ;

Vu la décision N° 2010-12-052/MJ du 9 décembre 2010 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination de Jean-Paul GUERIN en qualité de membre du groupe chargé de l'examen des déclarations d'intérêts au sein du comité de validation des recommandations de bonne pratique,

Décide :

Article 1er

M. Cédric GROUCHKA, membre du collège de la HAS, est nommé membre du groupe chargé de l'examen des déclarations d'intérêts au sein du comité de validation des recommandations de bonne pratique, en remplacement de M. Jean-Paul GUERIN.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 16 février 2011.

Pour le collège :
Le président,
Pr J.-L. Harousseau